

# en lisière d'Olbius-Riquier

## Le maire, J.-P. Giran : « Aucune dérogation accordée à ce dossier, bien au contraire »

Sollicité par nos soins, le maire d'Hyères Jean-Pierre Giran précise : « Ce terrain est classé en zone constructible depuis le POS de 1979. Nous sommes dans la continuité des quatre municipalités qui se sont succédé depuis 1979. Les emplacements réservés ont été supprimés au PLU de 2011, mais quand celui-ci a été annulé, on est revenu au POS précédent et les emplacements sont revenus au goût du jour. J'interroge : M. Viale a-t-il attaqué le PLU de 2011 ? »

Pourquoi la commune n'a-t-elle pas acquis les parcelles concernées ? « Cette acquisition aurait coûté des millions selon l'estimation des Domaines. J'ai interrogé les services de la ville sur l'utilité d'une voie traversante. Il n'y en avait pas, donc nous n'avons pas donné suite à la mise en demeure d'acquérir. »

Sur l'instruction du permis en re-

gard du POS : « On ne peut pas appliquer un règlement à un PLU en cours d'élaboration. Mais nous nous sommes quand même assurés que le projet était conforme au nouveau PLU, qu'il ne remettait pas en cause son économie générale. Finalement, le projet Green Park est en deçà des possibilités du PLU, avec un seul bâtiment en R4. Je vous assure qu'aucune dérogation n'a été accordée à ce dossier, bien au contraire. »

Sur la concertation relative aux projets d'aménagement : « Je crois qu'Hyères est la commune où la concertation est la plus développée dans le Var », avance Jean-Pierre Giran. Sur la voirie inadaptée à l'afflux de 300 à 350 habitants supplémentaires : « J'ai indiqué au CIL que les nuisances seront minimisées par la création envisagée d'un rond-point ou d'un carrefour réaménagé ».

Sur l'étude hydraulique : « Il est faux



La vente des parcelles du Martinet scellera la fin de la vente directe de fraises.

de dire que la dernière étude hydraulique sur ce secteur date de 1998. Il y en a eu une autre en 2005. Et nous en faisons une autre actuellement (ouverture des plis de la commande publique la semaine prochaine), dont les résultats seront connus à l'été 2018. Cinq bassins de rétention sont

à l'étude par TPM en amont du projet, dans le bassin versant du Roubaud. La commune prévoit aussi la reprise des ouvrages de raccordement. » En conclusion : « Mon seul intérêt est de vérifier la conformité au droit, précise le maire d'Hyères. Je ne peux pas refuser un permis s'il est

conforme aux règles d'urbanisme. Quand je délivre un permis, je n'ai aucun jugement d'opportunité. Et nous avons toujours la volonté que les projets soient le moins denses possible ».

S. M.

Vinci immobilier n'a pas donné suite à nos sollicitations.



Les voisins ont découvert le projet sur ces panneaux d'affichage.



Le terrain qui accueillera la résidence, vu depuis le parc Olbius-Riquier.

## LA RÉVOLUTION DES OFFRES PACK !

**swissflex**  
Finest sleep technology.

**Pure Literie**  
Plus de 15 ans d'expérience, toujours situé en face de la Coupole.  
Matelas + Sommier + Pieds + La livraison

### LES OFFRES PACKS

04 94 35 80 40

À partir de **790€\***

**DORMEZ RELAX JUSQU'À -20%\***  
du 2 octobre au 30 novembre 2017

La nouvelle technologie bridge® brevetée.

- confort de sommeil auto-régulé
- ergonomie parfaite
- adaptation au corps entièrement automatique
- sensation de couchage comme en apesanteur

www.swissflex.com

\*Pour les ensembles motorisés Swissflex® uni 14 bridge®, uni 22 bridge® ou uni 20 avec matelas. Autres offres disponibles en magasin.

14 Rue Soldat Bellon à Hyères - Face à la Coupole Mail : pureliterie.hyeres@live.fr - Du Mardi au Samedi de 9h30-12h / 14h30-19h30